PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix
-:-:-:-:-:-

DECRET N° 78/211 DU 14 MARS 1978
confirmant Monsieur LOEMBE Benoît, Médecin de 10°échelon aux fonctions de Secrétaire Général à la Santé Publique.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'Acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret N°78/111 du 14 Février 1978 portant réorganisation du Secrétariat Général à la Santé;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 5 Novembre 1977;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur LOEMBE Benoît, Médecin de 10°échelon, Secrétaire Général à la Santé Publique est confirmé dans ses fonctions.

.....

.....

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de Signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 14 MARS 1978

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres,

Général Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Henri L O P E S.-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux,

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales,

Médecin Commandant D. A. MISSONTSA.-